

**Maître Ingrid FOY**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 13, Mail Centre-Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le MARDI 08 MARS 2022 à 13 H 30**

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés

Dans un ensemble immobilier sis à **BAGNOLET (93)**

1 rue de la Noue, 117 rue Charles Delescluze - Cadastré section V numéros 358, 263, 327, pour une contenance totale de 02 hectares 88 ares 37 centiares. - Et plus précisément : **1 rue de la Noue**

Dans le lot volume 11 : LOT N° 112034 : Dans le bâtiment 1 et dénommé A1 dans le règlement de copropriété, dans l'escalier B dénommé A1B, au sixième étage, porte à droite à la sortie de l'escalier A1B,

**UN APPARTEMENT** numéro 62, comprenant selon procès-verbal de description dressé le 16 mai 2019 par Maître Fabienne ALLAIRE, Huissier de Justice associé à BAGNOLET (93) : une entrée avec placards, une pièce à vivre (salle de séjour), trois chambres, une cuisine, une arrière-cuisine, un couloir avec placards, une salle de bain, des toilettes (w.-c.) - **SUPERFICIE** (Loi Carrez) : **82,88 m<sup>2</sup>** - Et les 97/5.253<sup>èmes</sup> des parties communes.

Dans le lot volume 19 : LOT N° 193897 : En infrastructure au premier sous-sol,

**UN EMPLACEMENT pour voiture automobile** numéro 1337. Et les 11/11.555<sup>èmes</sup> des parties communes.

► **Les lieux sont OCCUPES**

Cette vente a lieu à la requête du **CREDIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 Euros, dont le siège social est sis 182 avenue de France, 75013 PARIS, immatriculée au R.C.S. de PARIS et identifiée sous le numéro SIREN 542 029 848, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat plaidant la SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS, et pour Avocat postulant Maître Ingrid FOY, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

**MISE A PRIX : 59.600 Euros** (Cinquante-neuf mille six cents euros).

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 5.960 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères.

Fait et rédigé à ROSNY-SOUS-BOIS (93), le 10 janvier 2022 - Signé : Maître Ingrid FOY.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY où il a été déposé sous la Référence Greffe 19/08345

- A la **SELARL ELOCA**, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS  
**Tél. : 01 43 26 82 98 de 10 H à 12 H** - Sur Internet : **www.eloca.fr** et sur **avoventes.fr**

- A **Maître Ingrid FOY**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 13, Mail Centre-Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS.

**Sur les lieux pour visiter le LUNDI 28 FEVRIER 2022 de 9 h 30 à 10 h 15**